



Droit de récupération heure de travail suite absence pour rv méd

Par Pseudonyme droit travail

Bonjour,

Juste pour être sure :

J'ai prévu très à l'avance d'un rendez-vous médical important qui ne pouvait être prit en dehors des horaires de travail. On m'a dit oralement que je pouvais récupérer mes heures et le jour même, 1:30 avant mon rendez-vous je reçois un SMS m'informant que je ne pourrais pas rattraper ces heures.

Avant de perdre du salaire inutilement, je souhaitais m'assurer que c'était reglo. Merci par avance

Par Isadore

Bonjour,

Ce n'est pas très gentil de la part de votre employeur mais oui c'est légal. Il n'y a pas de droit à "récupérer" des heures après une absence.

Par kang74

Bonjour

Je vous conseille de faire signer une autorisation d'absence à votre employeur car, dans le droit du travail, un rdv médical n'est pas une absence justifiée .

Afin d'éviter les problèmes il vaut prendre ses rendez vous hors les périodes de travail ... quitte à négocier un CP .